

MAIRIE DE VALZ SOUS CHATEAUNEUF

L'EQUIPE MUNICIPALE INFORME LES HABITANTS

1. COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'armistice aura lieu le **dimanche 13 novembre 2011 à 10h00** au monument aux morts avec la présence d'une délégation d'anciens combattants. Les enfants de la commune sont invités à venir chanter la Marseillaise. A l'issue de la cérémonie, ils pourront déguster une succulente brioche offerte lors d'un vin d'honneur servi à la salle polyvalente.

2. BIBLIOTHEQUE

Après un congé d'été bien mérité, la bibliothèque est de nouveau ouverte tous les derniers vendredis de chaque mois. Nicole PERNET vous accueillera à la salle polyvalente entre 16H et 18H, où vous pourrez choisir entre des dizaines d'ouvrages que ce soit des romans ou des bandes dessinées. Le prochain passage du bibliobus est prévu le vendredi 9 décembre 2011. Nicole vous demande de bien vouloir rapporter vos livres afin de les renouveler.

3. FETE DE NOEL

Comme chaque année, le conseil municipal offrira aux habitants un apéritif suivi d'un repas, le **dimanche 18 décembre 2011** à partir de 11h30 à la salle polyvalente. A l'issue de ce moment convivial, le Père Noël en profitera pour venir gâter petits et grands.

Nous vous remercions de confirmer votre présence auprès d'Agnès THIODAT (04.73.71.26.31) au plus tard le 11 Décembre 2011.

4. PETITS TRAVAUX POUR UNE PETITE COMMUNE

- La réhabilitation du four à pain de Vieilleprade a redémarré le 7 Novembre 2011 :

Après le lavoir de Passage, c'est un autre patrimoine local qui est en cours de réhabilitation. En effet, l'association AVENIR (chantiers d'insertion) reprend la réfection du four à pain après avoir effectué une 1^{ère} tranche de nettoyage du site en juillet. Les travaux sont prévus jusqu'au 17/02 pour le gros œuvre, quant aux finitions, elles auront lieu du 18/6 au 20/07/12.

Une demande de subvention va être adressée au Parc Naturel Régional Livradois Forez.

- De l'enrobé sur nos routes communales :

Les différents « nids de poules » sur les routes communales ont été bouchés avec de l'enrobé à froid , en attendant des travaux plus conséquents.

5. DEFIBRILLATEUR A VALZ

La commune va faire prochainement l'acquisition d'un défibrillateur qui sera installé dans un boîtier sur le mur extérieur de la salle communale. Pour cet appareil, nous avons obtenu une subvention du conseil général de 75%. Une formation sera assurée à la salle polyvalente. Afin de pouvoir l'organiser au mieux, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie si vous souhaitez y participer. Les dates seront communiquées ultérieurement en fonction des inscriptions.

6. INSCRIPTION DE LA CHAÎNE DES PUY ET DE LA FAILLE DE LA LIMAGNE SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO :

Le conseil municipal s'est prononcé pour soutenir le projet d'inscription de la Chaîne des Puy et de la faille de Limagne sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, lancé à l'initiative du Conseil Général du Puy-de-Dôme, conjointement avec le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA) et les services de l'Etat, et avec le soutien de la région Auvergne et de l'agglomération Clermontoise.

7. FERMETURE DU SECRETATRAIT DE MAIRIE

Le secrétariat sera fermé la semaine 52, soit le vendredi 30 décembre 2011.